

TRAITEMENT DE LA POLYSEMIE DANS LES DICTIONNAIRES INTERLINGUISTIQUES DU BURKINA FASO

Lazare BAKOUAN

Université Joseph KI-ZERBO/Burkina Faso

bakouanlazare1@gmail.com

Résumé

Toutes les langues du monde sont soumises aux principes de la polysémie. C'est un principe économique qui permet à un même lexème de désigner plusieurs réalités. Le principe d'économie linguistique, la polysémie est très souvent confondue à l'homonymie dans les dictionnaires interlinguistiques du Burkina Faso. On peut bien se demander comment est traitée la polysémie dans les dictionnaires interlinguistiques du Burkina Faso ? Notre objectif est de décrire le traitement de la polysémie dans les dictionnaires interlinguistiques du Burkina Faso. Pour aboutir à nos résultats nous avons procédé par observation des nomenclatures des différents dictionnaires interlinguistiques du Burkina Faso.

Mots-clés : dictionnaire interlinguistiques, mot vedette, macrostructure, microstructure.

Summary

All the languages of the world are subject to the principles of polysemy. It is an economic principle that allows the same lexeme to designate several realities. The principle of linguistic economy, polysemy is very often confused with homonymy in the interlinguistic dictionaries of Burkina Faso. One may well wonder how these two elements are treated in the interlinguistic dictionaries of Burkina Faso. Our objective is to describe the treatment of polysemy in the interlinguistic dictionaries of Burkina Faso. In order to achieve our results, we proceeded by observing the nomenclatures of the various interlinguistic dictionaries of Burkina.

Keywords: interlinguistic dictionary, headword, macrostructure, microstructure.

Introduction

Le traitement de la polysémie, unité de l'économie linguistique porte souvent la confusion dans certains dictionnaires des langues du Burkina Faso. Cela ne permet pas une bonne exploitation de cet outil de langue. Nous nous posons ainsi la question de savoir comment est traité la polysémie dans les dictionnaires des langues du Burkina Faso ? Notre objectif est de décrire la polysémie dans les dictionnaires du Burkina Faso. Il s'agit spécifiquement de monter les particularités de la polysémie ; faire une typologie de la polysémie dans les dictionnaires du Burkina Faso. Notre travail s'inscrit dans le cadre de la métalexigraphie. Nous appuyons notre réflexion sur les travaux de KEITA A. (2003) et LEHMANN

A. et al. (2014). La méthodologie adoptée nous a permis d'aboutir à notre objectif. Nous avons observé les nomenclatures de 10 dictionnaires multilingues de 10 langues nationales du Burkina à partir d'un questionnaire élaboré à cet effet.

1. Cadre conceptuel

Certains termes sont très importants pour l'exploitation d'un dictionnaire de langue. Pour cela, nous estimons qu'il est nécessaire d'élucider les notions telles que polysémie, homonymie, synonymie, monosémie, paronyme, hyponymie et hyperonymie pour une meilleure compréhension de notre étude.

1.1. Polysémie

M. BREAL, (1897 :155), décrit la polysémie de la façon suivante :

« Le même terme peut s'employer tour à tour au sens propre ou au sens métaphorique, au sens restreint ou au sens étendu, au sens abstrait ou au sens concret... À mesure qu'une signification nouvelle est donnée au mot, il a l'air de démultiplier et de produire des exemplaires nouveaux, semblables en forme, mais différents de valeur. »

Selon M. BREAL (1987), ce concept est employé pour faire état de cette propriété des mots dans les langues naturelles, laquelle se présente comme antipode de la synonymie.

La polysémie permet à la langue d'exprimer une infinité de contenus inédits avec un nombre limité d'éléments. Elle peut à cet effet faire face aux besoins de nouvelles dénominations. Elle est le processus par lequel l'on désigne des signifiés différents par le seul signifiant.

1.2. L'homonymie

Selon DUBOIS J. (2004) « *L'homonymie est l'identité phonique (homophonie) ou l'identité graphique (homographie) de deux morphèmes qui n'ont pas, par ailleurs, le même sens.* » Elle constitue une relation de deux ou plusieurs signes qui comportent des signifiants identiques sans que cette identité se retrouve au niveau du signifié. Pour A. LEHMANN A. (2005), « *les homonymes sont des signes distincts en ceci que leur forme est identique et que leurs signifiés différents.* »

1.3. La synonymie

Selon C. BAYLON ET P. FABRE (1979 :167),:

« La synonymie désigne une relation entre deux mots ou expressions qui ont le même sens ou une signification très voisine. Deux ou plusieurs formes linguistiques, unités ou propositions, sont synonymes si les phrases qu'on obtient en substituant l'une à l'autre ont le même sens [] ».

NEVEU. F (2000 :111) d'ajouter qu'ils sont fondés sur une similarité de signifiés entre des signifiants distincts. Ils sont réputés substituables, sans modification sémantique de l'énoncé où ils sont employés.

La synonymie est une relation d'équivalence sémantique entre deux ou plusieurs mots dont la forme diffère. Cette relation peut être établie entre deux ou plusieurs mots simples, des composés, des syntagmes ou des phrases. A. LEHMANN (2005 : 59) les considère comme des unités lexicales ayant le même signifié pour des signifiants différents.

1.4. La monosémie

Parlant du terme monosémique, DUBOIS J. (2002 :309) affirme : « Un morphème ou un mot sont monosémiques quand ils n'ont qu'un seul sens, par opposition aux mots qui ont plusieurs sens (polysémiques).

La monosémie est un phénomène de l'unicité de signification du mot. Il consiste pour un signifiant d'avoir un seul signifié unique. Ces mots monosémiques sont beaucoup plus liés aux espèces végétales, à l'environnement, aux outils, matériaux et matériels.

1.5. La paronymie

Selon DUBOIS (1994 : 349) :

Les paronymes sont des mots ou des suites de mots de sens différent, mais de forme relativement voisine. Ainsi, collusion et collision, allocution et allocation sont paronymes. Les paronymes sont souvent soumis à des phénomènes d'"attraction" paronymique ou d'étymologie populaire. »

Le cas de certaines langues africaines rend encore plus difficile l'identification des paronymes. En effet, le ton dans la langue est un élément important dans l'orthographe.

1.6. L'hyponymie et l'hyperonymie

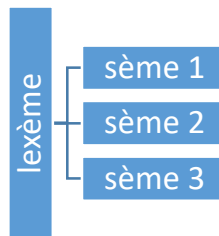
Selon LEHEMANN (2014 :72) :

« La relation d'hyponymie est une relation hiérarchique qui unit un mot spécifique (le sous-ordonné) l'hyponyme, à un mot plus général (super-ordonné) nommé l'hyperonyme.»

L'hyponymie est une relation d'inclusion établie entre un terme général appelé hyperonyme et d'autres termes plus spécifiques, ses hyponymes. Pour reconnaître l'hyperonyme, il faut procéder de la façon suivante : remplacer l'hyponyme par hyperonyme ; vérifier que l'hyponyme est bien inclus dans l'hyperonyme ; utiliser la construction avec un attribut. Les termes spécifiques de la langue sont des hyponymes. Lorsqu'un mot a plusieurs hyponymes, les différents hyponymes sont appelés co-hyponymes.

2. Critères de distinction de la polysémie

La polysémie, cette notion présentant une pluralité d'acceptions (ou sèmes) correspondant à des emplois différents s'oppose, par définition, au mot monosémique. C'est une notion difficilement identifiable de l'homonymie. Et pire, en ce qui concerne les langues africaines, langues à traditions orales, il est encore plus difficile de faire la différence entre la polysémique et l'homonymie. La notion de polysémie peut se matérialiser de la façon suivante :



Les différents dictionnaires des langues du Burkina Faso que nous avons analysés présentent la polysémie. Malheureusement, il existe des confusions entre la polysémie et l'homonymie dans la nomenclature de certains dictionnaires.

Exemple 1 (dictionnaire karaboro p.27)

fyaha [fyãhã] *Pl*: **fyar**. *n*-2. **1.** le ver. **Katyipua ma fũhũ, te fyar ga waha yan le nawee wo.** «Si les fruits pourrissent, les vers peuvent rendre l'homme malade.» *Voir* : **ntaafyaha**.
2. la fleur. **Katyir ga fyar yigi, te ca sa.**
 « Les arbres fleurissent avant de porter des fruits. »

Exemple 2 (dictionnaire kasseem p.65)

jun₁ [ɿ-ɿ] *v.* emprunter, prêter.
O jun səbu. Il a emprunté / prêté de l'argent.
jun₂ [ɿ-ɿ̃] *n.* dette, crédit, prêt, emprunt, créance. **A jigi o jim.**
 J'ai une dette envers lui.
Var.: **jim**. *Pluriel* : **jina**.

Dans ces deux exemples extraits de différents dictionnaires, les entrées ne montrent pas clairement qu'il s'agit de polysémie. Certains auteurs confondent polysémie, homonymie et même synonymie. C'est pourquoi, il est important de donner les particularités de la polysémie ; ce qui la distingue de l'homonymie.

2.1. Particularités de de la polysémie

La confusion entre la polysémie et l'homonymie est très fréquente de façon générale. Dans le traitement lexicographique de la nomenclature des dictionnaires interlinguistiques du Burkina Faso, cette confusion ne fait pas l'exception. C'est pourquoi, il nous revient de montrer clairement les particularités de la polysémie.

La polysémie a ses particularités et qui n'ont rien à avoir avec l'homonymie. Ces particularités sont les suivants :

- La polysémie fait partie du lexique général. En effet, un mot polysémique est un mot du lexique courant de la langue. Il ne rentre pas dans le cadre des mots de terminologie, de domaines spécifiques donnés. Dès qu'un mot est polysémique, il ne peut plus être un mot d'un domaine notionnel donné. L'on ne trouvera pas par exemple les mots suivants en lyèlè⁹ analysés dans un dictionnaire comme des mots polysémiques :

Lyèlè	Sens	Domaine notionnel
Nànshǎ	Sésame	agriculture
cìcérh-fòlò	tuberculose	santé
lyó	fruit vert du néré	environnement
cí-zhí	nasse pour garder les poules	élevage

- Elle est beaucoup plus fréquente dans le discours des usagers. Il est employé à l'oral comme à l'écrit par les usagers de la langue.
- L'impossibilité de définir à coup sur le nombre précis de sens ; car le mot peut avoir d'autres sens dont on ignore, ou également un nouveau sens peut s'ajouter aux différents sens existant sans qu'on le sache.
Il existe également le cas, ou il peut avoir d'autres sens qui se limitent au niveau régional pour le mot sans que tous les usagers de la langue ne soient au courant de ce sens. En fait, les différentes acceptions du mot sont synchroniques (environnementale) et diachronique.
- Il n'existe pas de disjonction entre les différents sens, ils doivent être unis par un même élément naturel.

⁹ Langue Gur du Burkina Faso. Les locuteurs sont appelés lyèla.

Il y a possibilité également de procéder par test pour identifier la polysémie. A ce niveau, il existe plusieurs types de tests. Il s'agit des test logique, test linguistique et test définitionnel.

- Le test logique consiste à employer un mot dans une assertion qui est à la fois vraie ou fausse. Autrement dit, si un mot est employé dans une phrase X et Y et que chacune des phrases révèle un sens vrai, c'est un mot polysémique.
- Les tests linguistiques permettant de tester la polysémie sont les tests syntagmatiques et paradigmatisques. En effet, il existe plusieurs types de tests qui ne mettent pas tous en évidence les mêmes caractéristiques sémantiques.

La première formulation des tests énonce que lorsqu'un mot a deux sens distincts, ceux-ci sont en compétition. Ainsi, son apparition dans différents contextes fait apparaître ses différents sens et donne lieu à des énoncés dont l'interprétation se révèle potentiellement ambiguë.

On peut également recourir aux expressions anaphoriques (pronoms par exemple) pour la formulation des tests syntagmatiques.

Dans le cas de deux sens distincts, le mot et son expression anaphorique doivent renvoyer au même sens. Ces différentes formulations du test linguistique ne relèvent pas de la même problématique. Il faut une dissociation des tests qui attestent un antagonisme de ceux qui attestent la discrétion. La discrétion renvoie à l'idée que si deux sens sont différents, ceux-ci peuvent être employés séparément et ne sont pas unifiables sémantiquement. Si deux sens sont antagonistes, ils s'excluent mutuellement et ne peuvent être accessibles simultanément en contexte (sans effet de style).

- Le test définitionnel fait appel à la définition. Sa paternité est attribuée à Aristote. Pour qu'un mot soit considéré comme polysémique, il faut plus d'une définition pour rendre compte de ses sens ou, en termes plus classiques, si un seul ensemble de conditions nécessaires et suffisantes ne peut pas être défini pour couvrir l'ensemble des sens dénotés par le mot. Il faut plus d'une définition pour définir.

2.2. Critères de distinction de la polysémie

Comme nous l'avons précisé plus haut, la distinction entre polysémie et homonymie n'a jamais été aisée. C'est pourquoi les lexicographes au delà des tests, utilisent des critères de distinction entre ces deux éléments. Il s'agit des critères étymologiques, relation de sens, formel, syntaxique et morphologique.

2.2.1. Critère étymologique

Le critère étymologique consiste à rechercher l'étymologie du mot ou de la notion. En effet, la polysémie d'un mot suppose que les différentes acceptions de celui-ci remontent à un même étymon. Dès que les diverses significations en contexte d'un mot sont issues de la même origine, ce mot est un mot polysémique. Pourtant, les mots homonymiques n'ont pas la

même origine, les mêmes liens qui les rattachent. Pour les cas précis des langues du Burkina Faso, langue africaine et à traditions orale, il est difficile de se baser sur l'étymologie pour différencier tous les mots polysémiques de ceux homonymiques. Cependant, quelques rares mots peuvent se soumettre à cet exercice de l'étymologie dans le processus de distinction de la polysémie.

Prenons l'exemple suivant en lyélé.

Exemple

cànà 1. Lune

2. mois de l'année

3. menstrues

Les différentes acceptions du mot remontent au cycle lunaire. Les lyèla comptent les mois en fonction du cycle lunaire. Cela permet de retrouver le mois de l'année. Aussi, les menstrues de la femme également se compte à partir de ce cycle lunaire.

2.2.2. Le critère de relation de sens

Le critère de relation de sens est un autre critère qui permet de distinguer la polysémie de l'homonymie. Lorsqu'il existe une relation de sens entre les mots, il s'agit de la polysémie. Lorsque ce n'est pas le cas, c'est nécessairement de l'homonyme. Cette relation de sens est désignée sous le nom de polysémie d'acceptation par ROBERT M. (1983). Il affirme en substance qu'il faut que les sens d'un même mot soient reliés par l'un des quatre indicateurs : restriction, extension, métonymie (matière à objet, partie pour tout, etc.) ou métaphore (emploi d'un mot concret pour exprimer une notion abstraite et par extension emploi de tout terme auquel on substitue une autre qui lui est assimilé après suppression des mots induisant la comparaison)).

3. Typologie de la polysémie

La présentation d'une typologie de la polysémie revient à présenter les différentes catégories de polysémies qu'on trouve de façon générale dans les dictionnaires et particulièrement dans ceux du Burkina Faso. Il en existe plusieurs types. Mais nous évoquerons les plus répandues dans les dictionnaires que nous étudions. Il s'agit de la polysémie absolue, la polysémie logique et la polysémie verticale.

3.1. La polysémie absolue

La polysémie absolue est une forme de polysémie forgée. C'est une polysémie très souvent soumis à interprétation. Elle se présente dans le dictionnaire comme des sens relevant des emplois rares. Elle est conçue sous la base de la liberté de créativité des locuteurs d'une langue. Selon

HATON S. (2006 :42), la polysémie absolue est beaucoup perçue chez les écrivains. Il affirme à cet effet, ils « *n'éprouvent jamais la nécessité d'explicitier certaines de leurs métaphores, laissant toute liberté à leurs lecteurs de construire un nouveau sens lexical original, ou pas*. Ces formes de polysémie doivent être spécifiées dans les entrées du dictionnaire afin que l'utilisateur sache la spécificité de la lexie. Ces formes de polysémies sont rares dans les dictionnaires. Cette forme de polysémie étant une polysémie forgée est difficile à utiliser dans les langues à tradition orales comme celles que nous étudions.

3.2. La polysémie logique

La polysémie logique désigne le phénomène de cohabitation entre deux acceptions en apparence contradictoires mais liées pour le même objet linguistique. La polysémie logique se produit lorsqu'un mot unique donne accès à plusieurs sens différents mais liés par un même noyau. C'est la forme de polysémie la plus rependue dans les dictionnaires du Burkina Faso.

Exemple 1 (dictionnaire karaboro p.20)

di [di] [di] **1** • v. manger. **Kai sro di plii bye.**

«Les Karaboro mangent tous les jours le tô.»

Ta dya sē pa wa ye. Waa di yaha u kē.

« Mon fils n'est pas encore venu. Nous allons manger et lui garder un reste.»

2 expressions idiomatiques: • *obj+v.* **U**

naanfan di. «Il crâne.» **U cɔɔ di.** «Il couche

avec une femme.» **U tyaha ntīhī di.** «Il a

gagné les cailloux de ce trou. (Awalé)». **war**

di «dépenser». **Yaha di** «jurer».

Exemple 2 (dictionnaire kassim , p.82)

kuri1 [ù-ì] *n.* fond, fondation, le dessous, base, origine, début.

Digə kuri dana. La fondation de la maison est solide.

kuri2 [ù-ì] *n.* sens, signification, importance. **O taani dum ba jigi**

kuri. Ses paroles n'ont pas de sens.

kuri3 [ū-ī] *n.* fesse, derrière, croupe (d'un animal). *Pl.:* **kurə.**

kuri4 [ú-í] *v.* choisir, sélectionner.

O kuri goro kuntu mu.

Il a choisi cet habit-là.

kuri5 [ù-ì] fois. **Bato kuri bana,**

ku yi bagra? Trois fois quatre, cela fait combien? *Syn.* **kuni.**

Exemple 3 (dictionnaire kusaal , p. 112)

kpej v. 1 • *fortifier, encourager;*

strengthen, encourage. **O kpeŋ o sũut.** *Il s'est fortifiée. syn. : kpɔkpeŋ.*

2 • endurcir; harden. Ba kpeŋe ba sũut. *Ils ont endurci leurs cœurs. They hardened their hearts.*

3 • efforcer; make an effort. Nirip berugu kpeŋi ba meŋ gulis

bun-sɛ'ɛne za'asa ne ɛŋi ti ni la .

Beaucoup de gens ont fait un effort pour écrire ce qui s'est passé parmi nous. Many people made an effort to write what happened among us.

Le mot **di** dans l'exemple 1 est polysémique. Il s'agit là d'une polysémie logique qui est décrite dans le dictionnaire. En effet, les différentes acceptions du mot **di**, sont liées par le même objet linguistique (manger).

Il faut noter que le traitement lexicographique de la polysémie pose souvent problème. On arrive à constater parfois des confusions dans les dictionnaires. Il s'agit des homonymes qui sont pris pour des polysémies ou des polysémies pris pour des homonymes.

Lorsqu'on remarque bien les cinq sens de l'entrée dans l'exemple 2, on se rend compte d'une erreur dans l'analyse. L'auteur, analyse ces cinq éléments du dictionnaire comme des polysémies. Pourtant, la confusion est claire. Des homonymes sont pris pour des polysèmes et vice-versa. Comme l'exemple 1, l'exemple 3 fait une parfaite illustration de la polysémie logique. Les différentes acceptions de l'entrée **kpeŋ** sont liées par le même objet linguistique.

La polysémie verticale désigne la possibilité pour un terme de s'englober lui-même, d'être son propre hyperonyme. On peut dire que ce n'est pas vraiment de la polysémie ; puisque l'un est contenu dans l'autre et l'autre englobe l'un. La polysémie verticale peut se percevoir dans les langues africaines en générale et langues du Burkina Faso en particulier dans le cas des espèces d'arbres ou de fruits, les animaux et leurs espèces, etc.

Exemple 1 (dictionnaire ninkaré p.66)

mango [á-ó] n. manguier. mangifera indica.

❖ mango n.
mangue.
(Var.: mǒŋɔ.)

Exemple 2 (dictionnaire kassem p.69)

kafuru [ā-ɔ-ɔ] n. espece d'arbre (bombax costatum), kapokier rouge ou faux. kapokier. Pl.: **kafurru.**

Au niveau de chaque exemple, on remarque que chaque polysème est contenu dans un ensemble plus grand, son hyperonyme.

Pour le cas de l'exemple 2, **kafuro** représente non seulement le kapokier étant un espèce d'arbre mais aussi le fruit issu de cet arbre.

Dans l'exemple 1, **mango** [á-ó] désigne le manguier, l'hyperonyme de la vedette mais également mangue étant le fruit , l'hyponyme de la vedette.

Conclusion

L'analyse sémantique de la nomenclature des dictionnaires interlinguistiques du Burkina Faso montre une prise en compte des relations lexicales et sémantiques dans ces outils linguistiques et didactiques. Bien que cela soit considérée comme une force majeure des dictionnaires de langues, leurs contenus qui se révèlent entachés d'insuffisances constituent des faiblesses de ces ouvrages. C'est pourquoi il serait nécessaire d'élaborer un canevas de traitement des éléments sémantiques des dictionnaires du Burkina Faso pour les lexicographes.

Références bibliographiques

- Baylon C., Fabre P., (1989).** *La sémantique*, Paris, Fernand Nathan, 336 p.
- Bréal. M., (1897).** *Essai de sémantique*, Paris, Hachette, 349 p.
- Dubois J. (2002).** *Lexis, dictionnaire de la langue française*, Paris, Larousse, 2109 p.
- Dubois J., al. (1994).** *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse, 514 p.
- Haton S., (2006).** *Analyse et modélisation de la polysémie verbale dans une perspective multilingue : le dictionnaire bilingue vu dans un miroir*, Thèse de doctorat en sciences du langage de l'Université de Nancy 2, Paris, 316 p.
- Keita A. (2003).** Etude de la synonymie lexicale en français parlé au Burkina (FPB)., in *Langues et linguistique*, n29 p.53-101.
- Lehmann A., Martin-Bertheet F. (2014).** *Lexicologie. Sémantique, morphologie, lexicographie* [4e édition revue et augmentée, 1re édition 1998], Paris : Armand Colin,317 p.
- Lehmann A., Matin-Bertheet F. (2005).** *Introduction à la lexicologie. Sémantique et morphologie.* - Paris, Armand Colin ,317 p.
- Neveu F. (2000).** *Faits de langue et sens des textes*, Paris, Presse universitaire de Paris Nanterre, 240 p.
- Neveu F. (2004).** *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris, Armand, Colin. 326 p. 94
- Robert M. (1983).** *Pour une logique du Sens*, Presses universitaire, Paris, 268 p.